

Si cet e-mail ne s'affiche correctement, cliquez ici s'il vous plaît www.uss.ch



COMMUNIQUÉ DE L'USS DU 27.11.2013

L'Allemagne lutte contre les bas salaires avec un salaire minimum musclé – Le Parlement suisse ne veut pas ouvrir les yeux

Salaire minimum

Alors qu'en Suisse, le Conseil national débat du rejet de l'initiative sur les salaires minimums, lors de leurs négociations en vue d'une coalition, la CDU/CSU et le SPD ont décidé d'introduire un salaire minimum en Allemagne. Fixé à 8,50 euros de l'heure, ce salaire minimum est certes inférieur en soi au salaire minimum dont il est actuellement question pour la Suisse (22 francs/heure). Le salaire minimum allemand modifiera cependant beaucoup plus profondément la structure salariale que le salaire minimum suisse. En effet, avec un salaire horaire minimum de 8,50 euros, 16 % environ des salaires allemands devront être relevés, alors qu'avec un salaire horaire minimum de 22 francs, seuls 9 % des salaires suisses devraient être relevés.

Contrairement à ce qui est le cas en Allemagne, les différences régionales sont beaucoup moins marquées en Suisse. Et parce que les jeunes adultes de Suisse entrent dans le monde du travail en passant par un apprentissage professionnel, le problème des bas salaires n'est, chez nous, pas un problème de jeunes travailleurs et travailleuses, mais surtout de femmes au bénéfice d'une expérience professionnelle.

Si le Conseil fédéral compare lors de ses délibérations le salaire minimum proposé pour la Suisse avec celui que l'Allemagne va se donner ou ceux qui existent déjà dans d'autres pays, ce n'est pas son montant qui doit être déterminant si l'on veut en juger de l'importance d'un point de vue économique, mais le nombre des personnes concernées. En revanche, pour son appréciation d'un point de vue social, c'est son montant en francs qui est décisif. En Suisse, 330 000 personnes gagnent moins de 22 francs de l'heure et donc, pour un emploi à plein temps, moins de 4 000 francs, ce qui ne leur permet pas de vivre décemment.

RENSEIGNEMENTS :

- Daniel Lampart, premier secrétaire et économiste en Chef de l'USS,
079 205 69 11

- Thomas Zimmermann, responsable de la communication et porte-parole de l'USS, 079 249 59 74



SGB | USS

Union syndicale suisse

Monbijoustrasse 61, Postfach

3000 Bern

T +41 31 377 01 01

F +41 31 377 01 02

info@sgb.ch

www.uss.ch